



US METRO RATP  
6<sup>ème</sup> TOURNOI NATIONAL DOUBLETTE HANDICAP  
**« La Quille du Métro ! »**  
9-10 avril 2022

SUR LES PISTES DU BOWLING DE THIAIS BELLE-EPINE (94)

Ouvert aux joueuses et joueurs en règle avec la FFBSQ, il est réservé aux **32** premières doublettes inscrites. Le handicap par joueur est calculé en fonction du dernier listing publié avant le premier jour de la compétition.

Le handicap attribué sera 70 % entre la moyenne des joueurs au listing par rapport à 220. Il est calculé individuellement et non par équipe. Il est limité à 80 par joueur.

La moyenne de référence d'un(e) joueur(se) n'apparaissant pas au listing de référence est :

- Licencié(e) 1<sup>ère</sup> année de nationalité française : Femme : 135 - Homme : 150
- Autres licenciés : Femme : 174 - Homme : 189

Les règlements fédéraux en vigueur seront applicables pendant toute la compétition. Tout litige sera tranché par les arbitres ou, à défaut, par M. Philippe Chopard, directeur de la compétition.

**Eliminatoires :**

Les 32 équipes seront réparties par tirage au sort en 4 poules de 8 doublettes.

Chaque équipe de chaque poule se rencontrera en round robin par match aller / retour.

Match gagné = 3 points – match perdu = 1 point – égalité = 2 points

Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la grande finale.

Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chaque poule seront qualifiés pour la petite finale.

Les 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de chaque poule seront qualifiés pour la consolante.

## **Grande finale :**

Les 8 équipes qualifiées se rencontreront sur un seul match par round robin. Les quilles de la phase éliminatoire ne sont pas conservées  
Bonification par match gagné : 60 quilles. En cas d'égalité : 30 quilles.  
Pas de bonification en cas de défaite.  
Le classement définitif sera établi à l'issue des 7 rencontres.

## **Petite finale :**

Les 8 équipes qualifiées se rencontreront sur un seul match par round robin. Les quilles de la phase éliminatoire ne sont pas conservées  
Bonification par match gagné : 60 quilles. En cas d'égalité : 30 quilles.  
Pas de bonification en cas de défaite.  
Le classement définitif sera établi à l'issue des 7 rencontres.

## **Consolante :**

Les 16 équipes qualifiées feront 6 lignes en 2 séries de 3 lignes consécutives.  
Le classement sera établi sur les 6 lignes. Les scores des éliminatoires ne seront pas conservés.

## **Gestion des égalités :**

### Éliminatoires :

Départage au total quilles sur les 14 lignes avec handicap.

### Finales et consolante :

En cas d'égalité, l'équipe ayant réalisé la meilleure dernière ligne, handicap compris, sera la mieux classée. Tout litige sera tranché par les arbitres.

## **Engagement :**

Le montant des engagements est fixé à 200 € par équipe.  
Seuls les engagements accompagnés de chèque libellé à l'ordre de : US METRO BOWLING seront valables.

Ils devront parvenir à Marc GOLINVAUX, 12 Résidence les Terres Rouges, 91120 Palaiseau dans les 8 jours suivant la réservation.

## **Contacts et réservations :**

Marc Golinvaux → [marc.golinvaux@orange.fr](mailto:marc.golinvaux@orange.fr) Tel : 06.64.73.32.75

## **Horaires :**

*Samedi 9 avril 2022 :*

- 9h : Poules A et B pistes 1 à 16 (rdc) 7 matchs « aller »
- 9h : Poules C et D pistes 17 à 32 (1<sup>er</sup> étage) 7 matchs « aller »

Reconditionnement

- 14h : Poules A et B pistes 17 à 32 (1<sup>er</sup> étage) 7 matchs « retour »
- 14h : Poules C et D pistes 1 à 16 (rdc) 7 matchs « retour »

*Dimanche 10 avril 2022 :*

- 9h : Grande finale pistes 1 à 8 (rdc) 7 matchs
- 9h : Petite finale pistes 9 à 16 (rdc) 7 matchs
- 9h : Consolante (1<sup>er</sup> étage) 6 lignes

12h15 podiums et récompenses.

**Indemnités** : 1 740 EUROS

Grande finale :

1. 400 €
2. 300 €
3. 200 €
4. 150 €
5. 130 €
6. 120 €
7. 110 €
8. 100 €

Petite finale :

1. 100 €
2. 80 €
3. 50 €

Consolante : lots aux 3 premiers.

## **Bilan financier pour 32 doublettes :**

	DEPENSES	RECETTES
Engagements : 32 x 200€		6 400,00 €
Partenaires :		312,00 €
Frais des parties : 1312 x 3,50€	4 592,00 €	
Frais organisation :	250,00 €	
Arbitrages : 4 vacations	130,00 €	
Indemnités déplacements :	1 740,00 €	
<b>TOTAL.....</b>	<b>6 712,00 €</b>	<b>6 712,00 €</b>

